

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Citation	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET		(modèles 1XX08 et 1XX68) *	CH 0158 18
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C., Warren, Michigan (USA)			
Identification	"CHEVROLET CITATION" et "1XX./ CH 0158 18" sur la plaquette du constructeur			
Plaquette constructeur	"1X..7.." devant le No du châssis			
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite à l'avant sur l'appui de la suspension (montée par l'importateur)			
Identification du moteur	à gauche, derrière le pare-brise			
Importateur principal	" 28 " à l'avant, à droite sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappée par l'importateur)			
Véhicule homologué	USA-CARS, E. Michaud, 8953 Dietikon			
	1X687AT 236 249			

Châssis

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, s.d., assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3 papiers	Entraînement	sur roues avant
Frein de service	hydraulique, 2 circuits (en diagonale)		
Frein auxiliaire	AV= à disques/AR= à expansion interne, assistance par dépression, limiteur sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, s.roues AR, pédale		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée		

Moteur	CHEVROLET	Type	V6 173-2 (7)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	89	Course	76
Cylindrée	2835	CV-impôt	14,44
Puissance en kW	85	à t/min	4800
	CV	115 SAE-net	
Bruit à proximité	87	dB/A à t/min	3600 x)
Silencieux	1 = 460x250x140 mm		
Mesure des gaz	ECE-15/03; CO 2,35 % à 770 t/min xx)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	2 ou 4 + 1	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t 5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		4488	Empattements 2664
Largeur		1740	Essieu double av ar
Hauteur		1380	Voie av 1492 ar 1447
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	897	ar
	ar	927	Braquage s g 11700 d 11700

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	830	450	1280
Charge utile	125	225	350
Poids total	955	675	1630
Garantie fabr.	1736		
Dimens. pneus	P185/80 R 13	P185/80 R 13	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,8	- / 1,8	voir
Charge	1020	1020	remarques)
pour V max	varie selon la marque, min. 162 km/h		
Jantes	5,5 x 13 acier		
Garantie poids remorquable avec frein	907		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	907		
Vitesse maximale selon le constructeur	162 km/h		
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit,	60 kg		

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

§)

Equipement	HCR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR
Feux de position	DOT AIRST 80 GUIDE IX2	
Feux rouges	DOT AIRST 80 GUIDE IX2	
Feux stop	1. (E) AV ar voir feux rouges	
Clignoteurs	av	AV + AR ar SAE A68 DOT
Catadioptrés	av	ou
Feux de gabarit	av	
Feux complémentaires	2/ sous le couvercle du coffre	
Eclairage plaque	2/ balais avec lave-glace	
Essuie-glace	DELCO REXY A + F	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Citation	
Homologation N°	CH	0158 18	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1280	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	14,44
Poids total	1736	Cylindrée	2835

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : 1XX08 = Citation 2 portes
1XX68 = Citation 4 portes
- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, iA 2,84 = 75 dB/A.
- xx) Mesure des gaz : LFEM No 42 002; une marque d'homologation n'est pas exigée.
- +) Variante de pneus : P 205/70 R 13 1010 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 162 km/h
185 SR 13 1000 (2,0) 180 km/h
205/70 SR 13 1010 (1,9) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; des clignoteurs homologués E sont montés; des feux de position sont branchés sur A (E) dans HCR;
- les catadioptrés d'origine insuffisants; il en est monté 2 complémentaires;
- feux USA: clignoteurs AR avec ampoules 18 W
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine).

Lieu et date de l'homologation Bellach, 18.02.80

Service fédéral d'homologation